

La tôle embossée

François Varin

Number 62, Fall 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17337ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Varin, F. (1994). La tôle embossée. *Continuité*, (62), 42–43.



Pour le plafond, motif à feuilles.

Revêtement de tôle d'origine qui imite la pierre de taille à bossage et un gros plan d'une feuille de tôle où l'on peut même voir les joints ronds en saillie.

Photos : F. Varin

Au siècle dernier, l'industrialisation soutenue du bâtiment a favorisé l'émergence de nombreux produits de construction faciles d'usage et à la portée de toutes les bourses. Beaucoup de matériaux ont alors vu le jour à la faveur de la recherche technologique, notamment les finis à base de linoléum (Lincrusta, Anaglypta, ...) et la tôle pressée ou embossée. Ce dernier matériau, développé vers les années 1870, a d'abord été utilisé comme revêtement intérieur dans des édifices institutionnels et commerciaux, car il était résistant et facile d'entretien. Au tournant du siècle, son usage se répandra aux bâtiments résidentiels et on le retrouvera aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Il garnira les salles de bains et les cuisines, puis les plafonds des portes cochères.

Un engouement général

Au début du XX^e siècle, sa popularité sera telle que de

nombreuses compagnies offriront aux consommateurs des centaines de motifs et parfois même un service d'aide sur les façons de bien poser la tôle. Les catalogues d'époque illustrent la variété et la richesse des motifs proposés qui s'inspiraient des styles architecturaux à la mode : classique, gothique, Art déco, etc. Pour l'extérieur, les motifs embossés reproduisaient les matériaux de construction traditionnels comme la brique, la pierre à bossage, le stuc, la tuile, l'ardoise, etc.

Les dimensions des feuilles de tôle variaient selon leur destination : pour le lambrissage du bas des murs intérieurs, des feuilles de 2 pieds sur 6 ou 8 pieds ; pour les plafonds, des feuilles de 1 pied sur 1 pied, de 2 sur 2 ou de 4 pieds sur 4 pieds. Des corniches moulurées, des frises, des médaillons, des rosaces et

des moulures d'encadrement s'ajoutaient à cette variété et permettaient de couvrir d'une façon continue, complète et intégrée l'ensemble du plafond et des murs d'une pièce. Les feuilles de tôle employées pour recouvrir le plafond pouvaient aussi reprendre l'aspect de caissons.

Un matériau pratique et facile à installer

Les documents promotionnels d'époque prônaient le recours à la tôle embossée comme solution, somme toute peu coûteuse, pour remplacer un revêtement de plâtre endommagé : au lieu de replâtrer le plafond ou les murs, il suffisait de lacter selon les dimensions des feuilles et de clouer le revêtement de tôle directement sur les lattes. On la vendra aussi comme un matériau excellent pour contrer le feu et assurer une meilleure protection du bâtiment et de ses occupants.

Avant de poser le produit qu'on avait commandé par catalogue, il fallait le laver avec une solution de vinaigre et d'eau ou de térébenthine pour enlever les résidus d'huile laissés par la presse. Une fois installées, les feuilles de tôle étaient peintes avec un apprêt pour métal à l'huile avant de recevoir deux couches de peinture. Parfois, au lieu de peindre la tôle, on appliquait un fini à la laque claire qui donnait au métal un lustre intéressant.

La restauration d'un revêtement de tôle

Un vieux revêtement de tôle dégagé d'ajouts postérieurs peut être facilement restauré : on peut le décaper et le repeindre s'il est en bon état, on peut boucher les trous ou les imperfections à l'aide d'un mastic, poncer et repeindre si l'état du matériau l'exige, on peut

enfin remplacer les parties manquantes en achetant des tôles du même motif en s'adressant à des compagnies qui offrent toujours ce produit. Le *Old House Journal* donne les noms des compagnies qui offrent de tels produits par catalogue. Dans certains cas, si les motifs diffèrent, il y a moyen de réaménager les tôles originales et de créer une coupure dans le revêtement à l'aide d'un appuichaises ou d'une moulure décorative.

On peut aussi presser ses propres feuilles de tôle, comme en témoignent Les Ateliers M.J.L. enr. de Blainville.

Une aventure unique

Établie dans une maison d'artisan du Vieux-Sainte-Thérèse, la Société d'histoire des Mille-Îles, gestionnaire du musée Joseph-Fillion, souhaitait restaurer l'extérieur de la maison et remettre en état le revêtement de tôle embossée d'origine. Devant l'intérêt du projet, le gouvernement fédéral a accepté de contribuer financièrement pour que les travaux se réalisent dès le printemps suivant.

Il ne serait toutefois pas facile de retrouver la tôle imitation de pierre à bossage pour réparer le revêtement d'origine. Aucune compagnie n'était en mesure de fournir des feuilles de tôle du motif recherché : deux choix s'offraient alors à la Société, soit celui d'offrir au propriétaire d'un bâtiment recouvert d'une telle tôle un nouveau revêtement de son choix en échange de l'original, soit



carrément de faire fabriquer les feuilles de tôle du motif imitation de pierre à bossage. Après quelques obstacles liés au fait que la Ville interdisait de façon générale le revêtement de métal dans le Vieux-Sainte-Thérèse, la fabrication de la tôle commence en mars 1994. Le responsable de la restauration du musée Joseph-Fillion crée alors les Ateliers M.J.L. qui entreprennent de fabriquer la tôle embossée, une aventure hasardeuse. Les propriétaires, en l'absence d'experts en la matière, devront apprendre sur le tas. D'abord, un échantillon prélevé sur une maison de Saint-Janvier servira à la fabrication d'un moule de pressage. Il faudra faire de multiples essais et tâtonner longtemps. Les Ateliers M.J.L. découvriront progressivement les exigences liées à la fabrication du moule, au choix de la bonne épaisseur de tôle et à la puissance requise de la presse. Ils apprendront à traiter la feuille de tôle une fois produite et la manière

de l'installer. Plus de deux mois passeront avant que les essais soient concluants et que le processus de fabrication soit bien rodé.

Les étapes suivies se résument ainsi :

1. utilisation de morceaux de tôle galvanisée de 18 pouces sur 24 pouces ;
2. pressage des feuilles ;
3. lavage au varsol et avec une solution de potassium pour favoriser l'adhérence de la peinture ;
4. essuyage et séchage des feuilles ;
5. pose d'une couche d'apprêt à l'huile ;
6. pose de deux couches de peinture aluminium ;
7. séchage ;
8. installation du revêtement ;
9. peinture des têtes de clous galvanisés.

Si on exclut les coûts inhérents à la recherche et à l'acquisition des connaissances, le coût pour la fabrication d'une feuille de tôle est d'environ 3,50 \$.

Au début de juillet, la maison, magnifique, était entièrement recouverte de cette tôle neuve et faisait la fierté

À l'été 1994, la maison d'artisan Joseph-Fillion, construite en 1870, retrouvait, pour le bénéfice du musée, son cachet d'origine. Elle était auparavant recouverte d'un papier imitation brique. La fabrication des feuilles de tôle a été réalisée par Les Ateliers M.J.L. enr.

Photos : Photos Marie-Josée Laurin

de la Société d'histoire et des citoyens du Vieux-Sainte-Thérèse.

L'exemple du musée Joseph-Fillion montre qu'il est possible, à force de détermination, de réhabiliter des matériaux de construction qui enjolivaient autrefois nos maisons. Ce cas illustre aussi à quel point la réglementation doit être suffisamment souple pour permettre des travaux qui vont dans le sens d'une conservation judicieuse du patrimoine. L'élaboration de la réglementation doit en effet se faire sur la base d'une bonne connaissance des matériaux et des techniques de construction et de leur évolution.

Les propriétaires de maisons anciennes qui désirent en connaître davantage sur cette expérience peuvent communiquer avec Les Ateliers M.J.L. au 40, boulevard de la Seigneurie, Blainville (Québec), tél. : (514) 430-7049.

François Varin
Architecte en restauration